

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Néerlandais 1.1			
Code	PEGL1B07LG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Caroline MALENGREAU (caroline.malengreau@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Anne HANSSENS (anne.hanssens@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaere@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il continuera à mobiliser, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée

II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique quelques démarches didactiques

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGL1B07LGA Néerlandais 2

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGL1B07LGA Néerlandais 2

50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation langues germaniques

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél : +32 (0) 71 43 82 11

Fax : +32 (0) 71 47 28 19

Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Néerlandais 2			
Code	13_P EGL1B07LGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Katia DOBBELAERE (katia.dobbelaere@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

1. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - 1.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.
 - 1.2. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
2. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - 2.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - 2.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - 2.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il continuera à mobiliser, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique quelques démarches didactiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Travail des quatre compétences, l'accent est mis sur la compétence orale
2. Revision systématique et approfondissement de la grammaire au niveau intermédiaire
3. Révision et extension du vocabulaire de la vie courante
4. Etude du système phonologique du néerlandais
5. Etude de différents aspects de la culture de la Flandre et des Pays-Bas
6. Didactique

Démarches d'apprentissage

Chaque semaine, les étudiants seront amenés à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices et de présentations. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive. Les étudiants devront rechercher et intégrer de manière autonome des informations linguistiques et générales via

différentes sources.

Une partie de la matière de grammaire est vue en autonomie et testée et corrigée régulièrement.

Dispositifs d'aide à la réussite

1. Feedback sur les présentations orales
2. Questionnement sur la méthode de travail au travers de questions aidant au retour réflexif et tests effectués régulièrement
3. Corrections des évaluations formatives
4. Entretiens individuels et remédiation mise en place

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus
Manuels de vocabulaire et de grammaire
Moyens multimedia
Presse
Autres matériels divers

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pendant le semestre, l'étudiant sera testé régulièrement sur la grammaire et le vocabulaire. Il devra préparer des travaux à domicile et des présentations orales en classe. L'ensemble de ces cotes est repris dans la production journalière.

L'expression orale / des séances de conversation sont considérées comme TP et donc obligatoires et prises en compte dans l'évaluation.

En fin de semestre, il y a une épreuve certificative aussi bien orale qu'écrite.

La cote de TJ n'est pas reprise au Q3.

L'étudiant sera évalué pendant le quadrimestre selon les modalités données au cours et lors d'un examen en juin.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des deux professeurs concernés par l'UE, à raison de 65% de la cote pour Madame Dobbelaere et de 35% de la cote pour Monsieur Nicaise.

Une épreuve est complète si toutes les évaluations (exemple: travail écrit, examen oral et/ou examen écrit de chacun des évaluateurs) hors travail journalier (TJ) sont présentées. La fiche de lecture fait partie de l'examen. L'indication " PP " ou "PR", en cas de signature pour une partie, apparaîtra à l'AA et remontrera à l'UE si l'épreuve est incomplète.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	15		
Période d'évaluation			Exm	85	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un

nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

En cas d'absence, non justifiée par un certificat médical, à un test de production journalière, l'étudiant se verra attribuer la cote de zéro.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).